

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe
du programme de Licence en
« Informatique de Gestion » de l'Institut
Privé de Gestion (IPG)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Oumar NIANG, Président
- Pr Idrissa SARR, Membre
- M. Abdou LO, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2015

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'EPS et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	5
3. Description de la visite sur le terrain	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup....	7
5. Points forts du programme	11
6. Points faibles du programme.....	11
7. Appréciations générales du programme.....	12
8. Conclusion et Recommandations à l'Etablissement.....	12
9. Recommandations à l'ANAQ	13
10. Proposition de décision.....	13
Annexe	14

Introduction

Le 03 Juin 2015 une équipe d'experts de l'ANAQ Sup, composée de Pr Oumar NIANG, Pr Idrissa SARR et M. Abdou LO, a effectué la mission d'évaluation externe de la Licence d'informatique de gestion de l'Institut Supérieur de Technologie Industrielle (ISTI) du groupe Gestion de l'Institut Supérieur de Gestion (IPG).

C'est à 08h30 que Monsieur Saliou SALL, Directeur Général du groupe a accueilli les évaluateurs. La séance de travail avec les différents acteurs du programme a démarré à 9h par l'introduction du président des experts qui a rappelé le contexte, les objectifs et l'esprit de l'évaluation externe des programmes des établissements d'enseignement supérieur par l'ANAQ.

A la suite de M. NIANG, Monsieur le Directeur Général a prononcé ses mots de bienvenue avant de présenter les membres du comité de pilotage de l'autoévaluation du programme dirigée par Dr REMY. Par la suite le président des experts a fait adopter l'agenda de la journée de travail avant que les responsables du programme passent à la présentation de l'IPG/ISTI puis du programme de la Licence en informatique de gestion.

L'agenda a été déroulé globalement selon le schéma retenu avec quelques ajustements sur le *timing*. La mission a pris fin à 17h30 après la restitution orale procédée par les experts devant les membres de l'administration, des points forts, des points faibles du programme et des recommandations à l'établissement.

1. Présentation de l'EPS et du programme évalué

L'Institut Privé de Gestion (IPG) a été créé en 1981, il a muté en groupe en 1994 avec la composante Institut Supérieur de technologie industrielle (ISTI) qui forme des techniciens, des techniciens supérieurs et des ingénieurs dans les domaines de l'industrie.

Le groupe IPG/ISTI vise la mise à disposition sur le marché du travail des cadres moyens et des cadres supérieurs compétents dans l'utilisation des sciences et techniques pour le développement du continent africain.

L'Institut a une longue tradition de formation de cadres intermédiaires et est pionnier dans l'introduction de l'Approche par les Compétences dans les établissements privés. Le groupe ambitionne de devenir à l'horizon 2018 un établissement avec un ancrage sous régional, il dispose d'infrastructures pédagogiques, de commodités sociales avec un campus pour les étudiants, d'une infirmerie et d'une auto-école.

- **Sur la gouvernance**

La gestion du programme évalué est faite au sein du département d'informatique de ISTI du groupe.

Par ailleurs, la particularité du groupe est qu'il est sous la tutelle de trois ministères : le Ministère de l'éducation nationale (pour les formations Moyens et Secondaires), le Ministère

de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (pour le BT et le BTS) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (pour la Licence et le Master).

La gouvernance du groupe semble s'adapter aux spécificités de ces différents ordres d'enseignement qui impliquent des contraintes impactant fortement le programme, avec quelques incohérences relevées par les experts.

L'organigramme indique une « direction académique–chancellerie » et un conseil d'orientation scientifique placés à l'échelle du groupe IPG/ISTI. La composante ISTI matérialisée par ISTI-département Informatique se retrouve au même niveau que les départements « IPG-cycle secondaire », « IPG- 1^{er} Cycle supérieur » et « IPG- 2nd Cycle supérieur ». L'autonomie académique du programme semble être diluée dans un dispositif de gestion unifiée de plusieurs ordres d'enseignements qui, présentent chacun des paradigmes différents tant du point de vue de l'ingénierie de formation que des objectifs.

Le groupe IPG/ISTI a une tradition d'évaluation des programmes avec une Cellule d'Assurance Qualité (CIAQ) bien positionnée dans l'organigramme. Les relations de partenariat avec les entreprises semblent se faire par affinité. Les responsables du programme reconnaissent une difficulté du côté des entreprises à donner suite à un partenariat pérenne avec l'établissement.

- **Sur le programme**

Le programme de Licence d'informatique de gestion qui fait l'objet de la présente évaluation vise l'acquisition des connaissances scientifiques associées aux compétences dans les métiers du développement d'applications en général et en particulier, en développement Web, en multimédia et en administration de base de données. Le corps enseignant est composé de vacataires professionnels et d'enseignants vacataires. Aucune femme n'intervient dans les enseignements du programme de licence en informatique de gestion. Les deux premières années de la formation représentent le programme de BTS national en informatique. C'est seulement en L3 que les UE propres à une licence de niveau universitaire sont introduites. Le programme s'appuie sur les infrastructures, sur une académie CISCO et sur la culture organisationnelle d'établissement de formation du groupe IPG/ISTI.

- **A propos de la maquette**

La maquette, dans sa présentation, fait apparaître la prééminence du programme de BTS national avec une première année de « tronc commun », une deuxième année de spécialisation en « analyste programmeur » et une troisième année qui est, en soi, la L3 portant la mention « informatique de gestion ». Les objectifs du BTS et ceux d'une licence professionnalisant de type universitaire ne sont pas superposables. La traduction du programme de BTS en L1 et L2 n'a pas été une réussite. C'est ainsi que ni le dimensionnement des Unités d'Enseignements (UE), ni la répartition des Eléments Constitutifs (EC) à l'intérieur des UE ne sont proposés en respectant les standards du système LMD. Les EC des UE « Humanités et Entreprise » se retrouvent entremêlés avec des EC dans l'UE «Outils de Base ».

- **Sur l'organisation pédagogique**

Le département d'informatique compte une coordonnatrice qui joue le rôle d'interface avec les étudiants, procède au recrutement des enseignants et suit le dispositif de contrôle des enseignements. Une scolarité centrale assure la gestion des données pédagogiques. Il est pratiqué régulièrement l'évaluation des enseignements par les étudiants. Mais l'institut ne dispose pas de manuel de procédures pédagogiques.

La procédure d'élaboration de programmes n'a pas fait l'objet de partage systématique avec le monde socioprofessionnel. Au niveau de la L3, seul niveau où les experts ont constaté des tentatives de révisions des contenus, les enseignants sont susceptibles de faire évoluer le syllabus sans aucun dispositif de validation interne et externe.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation est articulé autour de 36 pages sans les annexes, il présente bien l'institution dans ses missions et retrace l'histoire institutionnelle du groupe IPG/ISTI. Le programme de licence en informatique de gestion y est présenté sans faire référence au BTS qui en compose les deux premières années. Les éléments de standard sont repris suivant la grille d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Certains standards sont abordés dans un style narratif, avec des renvois aux éléments de preuve qui ne sont pas annexés. Quelques renvois ne sont pas pertinents pour le standard visé, c'est le cas pour les standards 1.01.1 et 1.03.3 respectivement à la page 4 et à la page 5. Le rapport pourrait être enrichi de mesurables ou statistiques tirés de l'analyse des éléments de preuve, au lieu de laisser au lecteur le soin de procéder aux vérifications auprès de documents qui ne sont pas annexés.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite sur le terrain a suivi le déroulement suivant :

- 09 h30: Arrivée de la délégation des experts
- 09h30 - 11h55, Discussions avec les responsables du programme
- 12h 09 - 12h 45 : Entretiens avec les composantes (PER, PATS, Etudiants)
- 12h 45 - 14h 30 : Pause-déjeuner
- 14h 40 - 15h 30 : Entretiens avec les Etudiants
- 15h35 - 16h45 : Visite des locaux
- 17h15 - 17h 30 : Restitution orale

- **Discussions et contributions des experts à 9h:20**

Les experts ont d'abord abordé les questions relatives à l'institution et au contenu du rapport d'autoévaluation, avant d'entamer des discussions approfondies sur la maquette et les contenus des cours.

A la question relative à la triple tutelle ministérielle, les responsables de l'établissement reconnaissent les contraintes liées à cet état de fait et s'en accommodent. Les experts ont souligné la particularité de l'enseignement supérieur qui désormais impose un niveau de standard pour tout programme relevant de son département. Ces standards parfois, ne sont pas conciliables avec des contraintes d'autres ordres d'enseignements. La position de la CIAQ au-dessus de tous les départements, pose un problème d'autonomie et de circonscription de ses compétences aux secteurs réellement régis par l'assurance qualité du supérieur. Le manque de coudée franche pour la CIAQ n'est sans doute pas étranger à cette situation, ce que les experts n'ont pas manqué de constater. Même si le responsable de la CIAQ affirme avoir été maître d'œuvre des révisions de programmes, ses activités ne semblent pas lisibles dans la vie de la Licence d'Informatique de gestion.

Le directeur général du groupe a néanmoins assuré que la composante ISTI dispose d'une autonomie. Par ailleurs, les responsables déclarent que la CIAQ fait des sessions de formation des acteurs à l'assurance qualité et procède au suivi et à la veille sur la qualité. Les experts ont suggéré d'étoffer la CIAQ au regard de ses missions et de son périmètre qui brasse toute activité impactant de près ou de loin la qualité des enseignements.

Les experts ont relevé l'indisponibilité de statistiques sur le taux d'insertion des diplômés du programme, même s'il existe un dispositif de retour d'expériences des anciens qui sont néanmoins bien organisés dans les réseaux sociaux. A ce propos, il est suggéré la mise sur pied d'une application de suivi de l'insertion des diplômés du programme.

Le rapport d'autoévaluation a fait l'objet de plusieurs remarques et suggestions de la part des experts aussi bien sur la forme que sur le fond. En particulier :

- le style narratif, par exemple à la page 11 où il est déclaré en substance que tout étudiant ayant réussi les différents modules aura les compétences visées, sans éléments de preuve, a été relevé ;
- à la page 4, la formulation des objectifs et des compétences visées du programme, en l'occurrence le passage « Le titulaire de la licence en Informatique de gestion doit être capable de : » ne répond pas une forme active de déclinaison des objectifs d'une formation.

Les experts ont regretté que le rapport ne reflète pas toute l'expérience du groupe dans l'ingénierie de formation orientée Approche Par Compétences.

Les responsables du programme ont reconnu ces imperfections sur le rapport et ont livré une nouvelle version du rapport d'autoévaluation amélioré.

La maquette a fait l'objet de larges échanges, les experts ont à ce propos relevé sa non conformité. Plus précisément :

1. la dénomination de UE IG1121, « technique des ordinateurs » n'est pas adéquate ;
2. la dénomination de l'UE114, « conception et comptabilité » n'est pas cohérente avec UE111 ;

3. les UE et la répartition des EC ne sont pas en cohérence avec les standards du système LMD avec l'identification des composantes outils de base, des composantes humanité et entreprise, de la composante gestion, de la composante développement, la composante conception, et la composante stage et projet.
4. les poids des volumes horaires ne sont pas bien répartis
5. il manque les cours suivants :
 - a. sécurité informatique
 - b. propriété intellectuelle et déontologie
 - c. sport et anglais à tous les niveaux

Il a été aussi constaté que la L3 se déroule en cours du soir, ce que les experts ont relevé comme facteur limitant pour disposer du volume horaire nécessaire de mise en œuvre d'une licence en informatique de gestion répondant aux standards internationaux. Cela est d'autant plus vérifié que l'institution ne compte que sur la L3 comme levier pour rattraper les contraintes imposées par le BTS.

Les effectifs de la L3 en informatique, toutes options confondues, tournent autour de 13 étudiants, mais la spécialité informatique de gestion ne compte que deux (02) étudiants pour l'année en cours et semble en constante baisse depuis l'année 2012/2013. L'absentéisme des étudiants en L3 a été relevé, les experts n'ont pas noté un dispositif de remédiation par des mesures disciplinaires.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Champs d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de BTS est dispensé régulièrement même si la L3 d'informatique de gestion fonctionne avec de très faibles effectifs. La régression des effectifs au cours des dernières années laisse douter de la durabilité de la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de Licence d'informatique de gestion vise les objectifs de formation correspondant à la mission de IPG/ISTI.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Une bonne partie des formateurs est issue du monde professionnel. L'institut s'efforce de matérialiser

des partenariats avec les entreprises. Les anciens de IPG/ISTI participent au placement des stagiaires du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'Institut a une culture d'évaluation des enseignements. La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) procède à des formations aux acteurs et propose des mesures d'amélioration de la qualité du programme. Les notes de services sur l'assurance qualité sont publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel enseignant est globalement impliqué dans le processus décisionnel lié au programme au niveau de la L3.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

La CIAQ est la maîtresse d'œuvre dans le processus de révision des contenus des programmes. Les résultats de l'évaluation des enseignements sont utilisés pour réajuster l'affectation des enseignements. Des éléments prouvant l'exploitation des résultats de cette évaluation sont toutefois manquants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette n'est pas aux standards du système LMD. Elle est une concaténation du BTS avec une L3 qui s'organise en cours du soir.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'études ne répond pas à toute la consistance des compétences aussi bien théoriques que pratiques d'une licence d'informatique de gestion. Il est orienté métier par le fait surtout du BTS.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les maquettes, les dépliants du programme ainsi que les conditions d'obtention des diplômes sont réglementés et transmis aux étudiants sous formes de dépliants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme affiche des taux de réussite exceptionnels entachés par la faiblesse des effectifs en L3.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le personnel enseignant est compétent pour dispenser les cours, TP et TD de la licence en informatique de gestion. Il est composé d'enseignants permanents, de vacataires enseignants et de professionnels du domaine.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Il ne nous a pas été possible de mesurer cet indicateur.

Appréciation globale sur le standard : non évalué

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Une mobilité naturelle des PER a été constatée vu que des enseignants d'universités publiques et des établissements privés d'enseignement supérieur fréquentent les laboratoires de Recherche Développement de l'établissement en même temps qu'ils donnent des cours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées à travers des dépliants remis aux étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires entre les hommes et les femmes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Aucun élément n'atteste l'atteinte de ce standard. La non-conformité de la maquette vis à vis des formations de licence similaire de niveau universitaire limite l'effectivité de la mobilité des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les Cours magistraux, travaux dirigés et Travaux Pratiques et Projets sont bien dispensés par le PER et des professionnels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme se préoccupe du suivi des étudiants et les accompagne dans la recherche de stages par le biais des anciens. Toutefois, des conventions de stage ou d'accords de partenariat, surtout avec le milieu socioprofessionnel attestant de l'effectivité de cette insertion, ne sont pas fournies.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux :

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose de locaux fonctionnels et d'équipements adéquats pour atteindre ses objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Les points forts relevés du programme sont :

- **Sur la gouvernance**
 - Une bonne expérience dans la formation professionnelle
 - Un bon leadership
 - De bonnes conditions de travail du personnel
 - Un engagement du personnel (très passionnés par le travail)
 - Une bonne dynamique dans l'application d'une politique dans l'assurance qualité
- **Sur la pédagogie**
 - Une implication du milieu socioprofessionnel dans la formation
 - Des infrastructures pédagogiques adéquates
 - Un service d'accueil et d'information opérationnel
 - Une préoccupation d'accompagner l'étudiant dans son insertion professionnelle
 - L'existence d'un contact avec les anciens étudiants pour des retours d'expérience

6. Points faibles du programme

Les points faibles du programme identifiés sont :

- Des maquettes non conformes ;
- Une inexistence de manuel de procédures pédagogiques lié à l'assurance qualité ;
- Des conditions de recrutement du PER non définies ;
- Une faible implication des personnels extérieurs dans la veille stratégique ;
- Un manque de mesurables sur les activités de l'assurance qualité ;
- Un impact visible de la démarche qualité sur les activités pédagogiques ;
- De très faibles effectifs en L3.

- **Sur la Gouvernance**

Le document faisant office de plan stratégique de l'institut n'a pas la consistance ni le format d'un plan stratégique standard d'établissement de la taille du groupe.

- **Sur la Pédagogie**

- Manque de lisibilité entre les programmes du BTS et de la licence d'informatique de gestion ;

- Reconversion non réussie du BTS en licence d'informatique de gestion ;
- La faiblesse des effectifs en L3 ;

7. Appréciations générales du programme

Le programme de BTS n'est pas équivalent au DUES classique d'informatique de gestion qui est le niveau du profil d'entrée en L3. Ainsi Le programme ayant fait l'objet de l'évaluation semble être un assemblage ou une concaténation entre le programme de BTS caractérisé par une certaine [texte manquant] et une L3. Cela a impacté sur la cohérence de la maquette proposée tant sur la forme que sur le contenu pédagogique et la consistance des enseignements.

8. Conclusion et Recommandations à l'Etablissement

L'équipe des experts a en réalité évalué «l'encapsulation d'un BTS dans un programme de licence». L'Institut semble ne pas avoir de liberté pour agir dans l'architecture des deux premières années du programme.

L'établissement gagnerait alors à élaborer un programme de Licence en parallèle au programme du BTS. Les objectifs et les modalités d'enseignement au niveau du BTS et au niveau de la licence en Informatique de gestion ne cohabitent pas facilement. Si les programmes de Licence bâtis sur les standards LMD sont flexibles, le programme actuel de BTS national impose des contenus et appellations des matières stabilisés et qui ne riment pas avec l'esprit d'une licence en informatique de gestion au standard international.

A défaut d'un travail d'expertise consacrant une équivalence entre le contenu du BTS et celui d'une L1 et L2 en informatique de gestion visant les mêmes compétences, le programme gagnerait à séparer les deux parcours BTS et Licence en aménageant des passerelles. Cela est possible au moment d'une nouvelle élaboration des contenus comme l'autorise les standards du système LMD. L'apprenant aura toute la liberté de faire son BTS et d'acquérir les crédits dans les parcours pouvant lui permettre de faire la licence d'informatique de gestion.

Les experts ont noté une forte dynamique de l'établissement à mettre en œuvre les recommandations qui leur sont formulées. Les responsables du programme ont attesté ce 10 Juin 2015, que les organes de gouvernance ont en effet validé une nouvelle maquette qui sera appliquée dès la rentrée prochaine.

Ainsi les experts font les recommandations qui suivent :

- **Sur la Gouvernance**

- Trouver une articulation dans l'organigramme du groupe permettant de doter les composantes de l'IPG qui font de l'enseignement supérieur de type universitaire professionnel, de toute l'autonomie académique indispensable pour une bonne lisibilité d'une culture d'établissement d'enseignement supérieur aux standards internationaux ;

- Systématiser la contractualisation du personnel enseignant ;
- Matérialiser les accords de partenariat avec le milieu socioprofessionnel ;
- Etoffer la CIAQ et mieux clarifier ses missions et les activités
- Repositionner la CIAQ dans les sections de l'enseignement supérieur du groupe IPG/ISTI;

- **Sur la pédagogie**

Les experts recommandent fortement de :

- Organiser des ateliers de partage de son projet pédagogique avec le monde socioprofessionnel pour avoir une validation externe, à la suite d'une pré-validation interne ;
- Elaborer un programme de Licence en informatique de gestion en parallèle au programme de BTS et aménager des parcours aux différents auditeurs (du BTS et de la licence) pour qu'ils puissent faire des profils adaptés à la fois aux compétences requises pour le niveau BTS et à celles requises pour une licence standard ;
- Mettre à profit la culture de l'APC dans la démarche d'élaboration des programmes ;
- Mettre aux normes la maquette en détachant le programme BTS qui n'est pas transposable ou transférable en L1 et L2 d'informatique de gestion;

Par ailleurs les experts recommandent de :

- Introduire un cours de sport qui participe à la professionnalisation ;
- Systématiser le cours d'anglais à tous les niveaux d'études ;
- Introduire un cours de déontologie liée au numérique prenant en charge la protection des données personnelles.

9. Recommandations à l'ANAQ

Les experts proposent à l'ANAQ de mettre en place un dispositif permettant d'accéder en ligne à tous les éléments de preuve avant la date de tenue de la mission. La non disponibilité de certains éléments de preuve ne facilite pas le déroulement de certaines missions d'évaluation externes.

10. Proposition de décision

Au regard principalement de la non-conformité à l'état actuel de la maquette par rapport aux standards du système LMD à deux niveaux :

1. Les deux premières années L1 et L2 sont constituées du BTS qui n'est pas directement transposable en Licence;
2. La troisième année L3 n'ayant pas la consistance permettant de rattraper le gap sur les compétences requises pour une Licence d'informatique de gestion ;

Proposition de décision : **Accréditation refusée**

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Prénom(s)	Nom	Qualité
Abdallah	Ndiaye	Vacataire professionnel
Massogui	Cissé	vacataire
	Diarra	enseignant
Awa	Kama	PATS
Coumba Penda	Ndiaye	étudiante
Papa Diack	Niang	étudiant

Eléments de Preuve consultés

1. Arrêté portant création de la CAQI
2. Nouvelle version du Rapport auto évaluation de la Licence d'informatique de gestion
3. Quelques plans de cours
4. Cahier de texte 2014